

Information réglementée – Information privilégiée
Le 26 mars 2018 – pour diffusion immédiate

Un Investissement dans les Nouvelles Actions implique des risques substantiels et des incertitudes. Les Investisseurs potentiels doivent être capables de supporter le risque économique d'un investissement dans les Nouvelles Actions, les Droits de Préférence ou les Scripts et devraient être en mesure de supporter une perte partielle ou totale de leur investissement. Les investisseurs potentiels sont invités à considérer attentivement l'information contenue dans le Prospectus, et en particulier, la section « Facteurs de Risques », avant d'investir dans les Nouvelles Actions, les Droits de Préférence ou les Scripts. Les investisseurs doivent être particulièrement conscients que des revenus et/ou des flux de trésorerie inférieurs aux prévisions, ou des coûts opérationnels supérieurs aux prévisions, peuvent avoir des conséquences négatives sur l'Émetteur et sur sa capacité à distribuer des dividendes. Également, les modèles financiers complexes utilisés pour projeter et estimer les flux de trésorerie à long terme des sociétés détenant et opérant l'infrastructure (« Participations ») reposent sur des hypothèses prenant en compte un certain nombre de facteurs, que l'Émetteur ne contrôle pas, et qui pourraient ne pas se matérialiser, ce qui pourrait finalement affecter le rendement. L'éventualité à long terme de problèmes opérationnels liés aux Participations pourrait affecter le rendement des investissements de l'Émetteur.

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, en tout ou en partie, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ou dans tout autre pays ou toute autre juridiction dans laquelle sa diffusion n'est pas autorisée légalement. D'autres limitations s'appliquent également.

Résultats définitifs de l'offre publique de souscription à l'augmentation de capital

Après le placement privé réussi des scripts, les actionnaires existants et les nouveaux investisseurs ont complètement souscrit l'offre publique

- Le 14 mars 2018, TINC a lancé une offre publique de souscription à un maximum de 6.818.182 Nouvelles Actions dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec droits de préférence extra-légaux pour un montant maximal de 77.727.274,80 EUR.
- Le prix d'émission a été fixé à 11,40 EUR par Nouvelle Action.
- Deux droits de préférence extra-légaux donnaient le droit de souscrire 1 Nouvelle Action.

Information réglementée – Information privilégiée
Le 26 mars 2018 – pour diffusion immédiate

- Au cours de la période de souscription **84,82% des Nouvelles Actions (5.782.938 Nouvelles Actions)** ont été souscrites par l'exercice de droits de préférence extra-légaux.
- Les actionnaires principaux, Belfius Insurance et Gimv, ont exercés tous leurs droits de préférence extra-légaux.
- **15,18% des Nouvelles Actions (1.035.244 Nouvelles Actions)** ont été souscrites par l'exercice de scripts via une procédure de placement privé accélérée.
- Le produit net des droits de préférence extra-légaux non-exercés s'élève à **0,10 EUR par coupon n°. 6**, le montant total par titulaire des droits de préférence extra-légaux non-exercés étant arrondi à la deuxième décimale inférieure.
- La réalisation de l'augmentation de capital, le paiement du prix de souscription et la remise des Nouvelles Actions sont prévus pour le **28 mars 2018**.
- La remise des Nouvelles Actions et l'admission à la négociation des Nouvelles Actions sur le marché réglementé Euronext Brussels sont prévus pour le **28 mars 2018**.
- TINC a demandé à l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA) de suspendre l'admission à la négociation des actions sur le marché réglementé Euronext Brussels le **26 mars 2018** jusqu'à l'annonce des résultats définitifs de l'augmentation de capital.

Manu Vandenbulcke (CEO) : «*TINC se réjouit de la finalisation réussie de sa deuxième augmentation de capital. TINC est de nouveau accueillie et reconnue en tant que plateforme d'infrastructure cotée, se traduisant par le pourcentage élevé de droits de souscription exercés. Les fonds provenant de cette augmentation de capital vont augmenter la capacité d'investissement et la relevance de TINC dans le secteur de l'infrastructure. Le provenu de l'émission de ca. 78 million d'euros servira à faire grandir et diversifier le portefeuille»*

Information réglementée – Information privilégiée
Le 26 mars 2018 – pour diffusion immédiate

TINC déclare que, après l'offre publique de souscription à l'augmentation de capital et le placement privé des scripts réussi, les actionnaires existants et les nouveaux investisseurs ont complètement souscrit l'offre publique.

Ce jour, le 26 mars 2018, 3.105.732 droits de préférence extra-légaux non exercés (scripts) ont été offerts à la vente auprès d'investisseurs institutionnels via une procédure de placement privé accélérée. Les investisseurs, qui ont acheté ces scripts, se sont engagés irrévocablement à exercer les scripts et à souscrire une (1) Nouvelle Action pour trois (3) scripts à un prix de souscription de 11,40 EUR par action. Le produit brut de l'offre s'élève donc au maximum prévu de 77.727.274,80 EUR.

Sur base du résultat du placement privé des scripts, le produit net (après déduction de certains coûts) qui revient aux titulaires de droits de préférence extra-légaux non exercés s'élève à 0,10 EUR par coupon n°. 6, le montant total par titulaire des droits de préférence extra-légaux non-exercés étant arrondi à la deuxième décimale inférieure. En principe, ce montant sera disponible et payé à partir du 28 mars 2018.

Le paiement du prix de souscription, le constat de l'augmentation de capital et la cotation des Nouvelles Actions sur le marché réglementé Euronext Brussels sont prévus pour le 28 Mars 2018. Après cette opération, le nombre des actions de TINC en circulation va augmenter de 20.454.546 à 27.272.728.

KBC Securities et Belfius Bank sont intervenus en tant que Coordinateurs Globaux Commun. KBC Securities, Belfius Bank, Degroof Petercam et Kempen, sont intervenus en tant que Joint Bookrunners et Underwriters.

Le Prospectus était également gratuitement mis à disposition des investisseurs au siège social de L'Emmeteur, Karel Oomsstraat 37, 1018 Antwerpen, La Belgique. Le Prospectus est aussi disponible sur le site internet suivant, sous certaines conditions : www.tincinvest.com/augmentationdecapital2018 de même que sur les sites internet d'Euronext Bruxelles, de KBC Securities SA

(www.kbcsecurities.com/services/corporate_finance/Prospectus.aspx) (NL, FR et ENG), (www.kbc.be/tinc) (NL, FR et ENG), (www.cbc.be/corporateactions) (FR), (www.bolero.be/nl/tinc) (NL), (www.bolero.be/fr/tinc) (FR) Belfius (www.belfius.be/tinc2018), Degroof Petercam (http://www.degrootpetercam.be/en/news/tinc_2018) (ENG), (http://www.degrootpetercam.be/fr/actualite/tinc_2018) (FR), (http://www.degrootpetercam.be/nl/nieuws/tinc_2018) (NL) et sur celui de FSMA.

Information réglementée – Information privilégiée
Le 26 mars 2018 – pour diffusion immédiate

Prudence par rapport aux projections

Ce communiqué peut contenir des projections qui comportent des risques et des incertitudes telles que notamment des déclarations sur des projets, des objectifs, des attentes et des intentions de TINC. L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que de telles projections contiennent des risques connus et inconnus et sont soumises à des incertitudes commerciales, économiques et concurrentielles importantes que TINC ne contrôle pas en grande partie. Dans l'hypothèse où un ou plusieurs de ces risques ou de ces incertitudes se réaliseraient ou dans le cas où les hypothèses de base retenues s'avéreraient inexactes, les résultats finaux peuvent substantiellement différer des résultats prévus, attendus, estimés ou extrapolés. Par voie de conséquence, TINC ne prend pas la responsabilité de l'exactitude de ces projections.

INFORMATION IMPORTANTE

L'information contenue dans le présent communiqué n'est pas destinée à être diffusée, publiée ou distribuée directement ou indirectement aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains, ou en Australie, au Canada ou au Japon. L'information contenue dans le présent communiqué ne constitue pas une Offre de souscription de titres aux Etats-Unis, en Australie, au Canada et au Japon.

Les titres ne peuvent pas être offerts ou vendus aux Etats-Unis, à moins qu'ils ne soient enregistrés conformément à la législation applicable ou exemptés d'un tel enregistrement. TINC Comm. VA n'a pas l'intention d'enregistrer une quelconque partie de l'Offre aux Etats-Unis. Cette information ne constitue pas une demande de recevoir des fonds, des titres ou toute autre contre-prestation et, dans l'hypothèse où ils seraient renvoyés en réponse à l'information contenue dans le présent communiqué, ils ne seront pas acceptés.

Un prospectus concernant l'Offre des actions de TINC Comm. VA. est publié. Un exemplaire du prospectus est disponible sur le site web de TINC Comm. VA.

Le présent document n'est pas un prospectus et les investisseurs ne peuvent souscrire une quelconque titre à laquelle il est référé, ou acquérir une telle titre, sauf sur la base d'information qui est contenue dans le prospectus.

Information réglementée – Information privilégiée
Le 26 mars 2018 – pour diffusion immédiate

Contact:

Manu Vandenbulcke, CEO TINC

T +32 3 290 21 73 – manu.vandenbulcke@tincinvest.com

Bruno Laforce, Investor Relations TINC

T + 32 3 290 21 73 – bruno.laforce@tincinvest.com

À propos de TINC

TINC est une Société d'investissement cotée en bourse qui investit dans les sociétés actives dans la réalisation et l'exploitation d'infrastructures. TINC détient un portefeuille d'investissement diversifié de participations dans des partenariats publics-privés, des infrastructures basées sur l'énergie et la demande, situé en Belgique, aux Pays-Bas et en Irlande. Ce portefeuille génère des flux de trésoreries à long terme, qui ont un caractère durable et qui forment la base de la politique de dividendes de TINC. Les participations sont gérées activement par une équipe de professionnels expérimentés en investissement et en infrastructure et dont les bureaux sont établis à Anvers et à La Haye. TINC est cotée sur Euronext Brussels depuis le 12 mai 2015.

Visitez notre site Internet pour plus d'informations : www.tincinvest.com.
